

## Avis 2021/07 du CSNPH

### Objet :

Ce document parle de l'adaptation des bureaux pour les fonctionnaires fédéraux en situation de handicap qui travaillent chez eux.



Un fonctionnaire c'est une personne qui travaille pour l'Etat.

Par exemple les employés de la commune.

Le document a été demandé par la Ministre de la Fonction publique pour aider les personnes en situation de handicap qui font du télétravail.

Le télétravail, c'est quand une personne travaille chez elle au lieu d'aller à son travail.

La Ministre de la Fonction publique c'est une personne choisie par les citoyens belges pour travailler au gouvernement pour aider les fonctionnaires.

L'achat de matériel va permettre à la personne en situation de handicap de travailler dans de bonnes conditions en respectant ses besoins.



Par exemple :

- Installer des barrettes braille pour les personnes non voyantes.  
Des barrettes braille ça sert à lire le braille avec les doigts.
- Installer des programmes informatiques de sous-titre pour les personnes sourdes.

Pour recevoir de l'aide, les personnes doivent dire à leur travail qu'elles sont en situation de handicap.

Le SPF BOSA paiera une grande partie des achats. Le reste sera payé par le travail de la personne en situation de handicap.

Le SPF BOSA c'est un service de l'Etat qui vient en aide aux administrations de l'Etat.

Pour aider les personnes, il y a eu une enquête. Pour mieux savoir les besoins des personnes en situation de handicap.

### **Les problèmes :**

Le CSNPH est content de la décision mais il y a une chose qui ne va pas :



- L'argent qui sera donné est uniquement pour l'achat de matériel et pas pour le reste.
- L'argent doit aussi servir à l'achat d'un ordinateur plus puissant ou à la formation de personnes qui parlent la langue des signes par exemple.

### **Que demande le CSNPH :**

Le CSNPH demande :

- Que tous les fonctionnaires en situation de handicap reçoivent de l'aide.
- Que cette aide soit mieux expliquée.
- Que la Ministre respecte la loi.  
La loi dit qu'il faut engager 3% de personnes en situation de handicap.  
Aujourd'hui il n'y a pas assez de personnes en situation de handicap qui travaillent.